

# MAIRIE DE DORANS



*COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
15/02 & 30/03/2021*



: 10 rue des Lilas, 90400 DORANS



: 03 84 56 10 27



: [mairie.dorans@wanadoo.fr](mailto:mairie.dorans@wanadoo.fr)



: <http://www.mairie-dorans.com/>



: Application mobile et tablette IntraMuros

## **Conseil municipal du 15/02/21**

Présents : 15 conseillers

### **1. Vote du huis clos**

Conformément à l'article L. 2121-18 du CGCT, « les séances des conseils municipaux sont publiques. Considérant l'état d'urgence sanitaire prorogé et l'absence de moyens de retransmission par voie électronique en direct de la séance, Mr Le Maire demande que la séance du conseil municipal se tienne à huis clos.

**Adopté à l'unanimité.**

### **2. Approbation du compte rendu de la séance du 19 janvier 2021**

**Adopté à l'unanimité.**

### **3. Désignation des membres de l'Association Foncière de Dorans**

Mr Le Maire expose le besoin de renouveler le bureau de l'Association Foncière de Dorans qui doit se réunir très prochainement.

Conformément à l'article 9 des statuts, il revient au conseil municipal de désigner 3 propriétaires fonciers en qualité de membres du bureau de l'Association Foncière.

A l'unanimité sont désignés membres du bureau de l'Association Foncière de Dorans : Mrs FOLLOT Michel, FRUHAUF Laurent, Mme WISS Nelly

---

## **Conseil municipal du 30/03/21**

Présents : 14 conseillers - Excusé : Laurent Fruhauf (pouvoir à Michel Follot)

### **1. Vote du huis clos (voir séance du 15 février)**

**Adopté à l'unanimité.**

## **2. Approbation du compte rendu de la séance du 15 Février 2021**

Adopté à l'unanimité.

## **3. Opération « Accessibilité et isolation de la Maison du Temps Libre » : plan de financement prévisionnel et demandes de subventions**

Modification de la délibération n° 2020/45 du conseil municipal du 4 décembre 2020. Le montant des dépenses est inférieur à ce qui avait été voté en 2020, grâce à l'obtention de nouvelles subventions.

Pour rappel, la loi 2005-102 du 11 février 2005 dite loi « Handicap » ainsi que son décret d'application 2015-1170 du 24 décembre 2015 imposent aux établissements recevant du public d'être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux à réaliser portent principalement sur la mise aux normes PMR des sanitaires. Par ailleurs, le bâtiment d'origine nécessite des travaux d'isolation de la salle principale.

Ces travaux sont éligibles aux subventions du Conseil Départemental du Territoire de Belfort (plan de relance-acte 2) et du Grand Belfort (Fonds d'aides aux Communes). Ils seront réalisés au mois d'août 2021.

### Plan de financement :

Dépenses : 40 138€ (montant inférieur à ce qui avait été budgété)

- 16 184 € / réfections des sanitaires aux normes PMR
- 23 954 € / réfection des parements intérieurs

Financement :

- Conseil Départemental : 20 069 € (50%)
- Grand Belfort : 12 041 € (30%)
- Reste à charge Dorans : 8 028 € (20%)

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le plan de financement présenté et autorise Mr Le maire à solliciter les subventions auprès du**

**Conseil Départemental du Territoire de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération ; à inscrire les crédits afférents au budget 2021 ; à signer tous documents relatifs à la réalisation de ces investissements ; à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Michel Follot, adjoint aux travaux informe l'assemblée de l'excellent travail effectué par les employés municipaux qui ont réalisé l'isolation du local de stockage dit « des Camoutchots » ainsi que la peinture de la cuisine. La salle sera ainsi totalement rénovée d'ici septembre 2021.

**4. Adhésion au groupement de commandes coordonné par le Conseil Départemental du Territoire de Belfort pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier**

Le Conseil Départemental sollicite les communes afin d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier à compter du 1er janvier 2022.

L'idée de ce groupement est de permettre une optimisation des coûts dans le respect des obligations imposées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Les tarifs seront entre 3 et 5 fois moins élevés selon les produits.

Les frais de gestion du groupement de commande s'élèvent à 8,5%.

L'adhésion est gratuite. Aucun coût n'est généré tant que la commune n'a pas effectué de bon de commande. Elle reste donc libre de faire autrement si elle trouve mieux ailleurs.

**Le conseil municipal autorise à l'unanimité Mr le Maire à valider l'adhésion de la commune de Dorans au nouveau groupement ; à faire signer au nom et pour le compte de la commune la convention constitutive qui définit les règles de fonctionnement du groupement ; à passer des commandes dans le cadre de ce marché en fonction des besoins.**

## **5. Désignation d'un « référent déchets »**

Le Grand Belfort sollicite notre commune pour connaître les coordonnées d'un nouveau référent déchets dans le cadre du nouveau mandat.

En 2018, le Grand Belfort a engagé une stratégie visant à améliorer, la qualité de service et la communication sur le thème des déchets ménagers avec les habitants. Dans ce but, le service a mis en place un réseau de référents déchets dans toutes les mairies du Grand Belfort.

Ce réseau apporte un soutien technique, en mettant en place des outils de communication (formation, kits...) et des ambassadeurs pour le relais sur le terrain.

Le réseau se réunit une fois par an pour partager les expériences et améliorer les opérations en cohérence avec les objectifs de terrain. Compte tenu de la crise sanitaire, il n'y a eu ni actions ni échanges en 2020.

Après un appel à candidatures, M. Dorian CHEVALLIER se porte candidat.

**Le conseil municipal, à l'unanimité désigne M. Dorian CHEVALLIER, en qualité de conseiller municipal, référent déchets.**

## **6. Point sur les commissions**

### **✓ Commission Jeunesse**

Le Conseil Municipal des Jeunes s'est réuni le samedi 27 mars (toutes les informations sur le CR joint).

### **✓ SGII (Syndicat de Gestion des Immeubles Intercommunaux de Bermont)**

#### **Clôture des comptes 2020 et vote du Budget 2021**

- Clôture 2020 :
  - + 9 532 € en fonctionnement
  - + 20 510€ en investissement

- Affectation des résultats 2020 et cumuls des exercices précédents : résultat positif (fonctionnement et investissement) à hauteur de + 32 697 €.
- Budget primitif 2021, identique à 2020
  - 59 063 € en investissement
  - 36 393 € en fonctionnement.

La cotisation annuelle des 4 communes reste identique (au prorata du nombre d'habitants) : 28 000 € > soit pour la commune de Dorans 10 201€.

## **7. Points divers**

- **Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion du Grand Belfort pour les exercices 2014 et suivants.**

Ce rapport a été envoyé par mail aux conseillers municipaux en amont de cette réunion. Ce document est également à leur disposition en mairie.

- **Création d'emplois technique et administratif**

Dans un souci d'anticipation du besoin (départ en retraite) et de renforcement d'activité, la commune va ouvrir 2 postes :

- ✓ un poste d'agent technique polyvalent à temps complet,
- ✓ un poste de secrétariat (assistante de gestion administrative, comptable et ressources humaines) à temps non complet sur une durée de 6h hebdomadaires.

- **Motion de soutien au collège Mozart de Danjoutin**

Projet de fermeture de classes du fait d'une baisse du nombre d'élèves attendue. Le nombre d'élèves passerait à 29 par classe.

- **Bilan à 6 mois de l'extinction nocturne de l'éclairage public**

Ce premier bilan est plutôt positif. Au-delà de l'impact environnemental certain, une économie de 900 € a été réalisée sur le 2ème semestre 2020 (comparé à 2019).

Aucun trouble de l'ordre public n'est à signaler.

- **Mise en service de 2 défibrillateurs – Maison du Temps et Mairie.**

Ces équipements de Premiers Secours sont d'un usage instinctif. Chacun est apte à les utiliser si nécessaire en suivant les instructions orales données par l'appareil. Le défibrillateur installé à la mairie est prévu pour s'adapter à des adultes mais aussi à des enfants. Ces 2

appareils sont référencés sur le site internet ou sur l'application smartphone « stayingalive »

<https://www.stayingalive.org> a déjà permis de sauver plusieurs vies par une géolocalisation rapide via ce type de site internet.

- **Installation de panneaux pour la campagne d'informations anti-tiques organisée par le Pôle Métropolitain Nord-Franche-Comté**

3 panneaux d'information/prévention ont été installés aux départs des sentiers de forêt : à l'arrière de la MTL, rue des Camoutchots, & rue des Sapins (au-delà de la Ferme Follot)

Plus d'informations sur cette campagne de sensibilisation sur le site [https://pm-nordfranchecomte.eu/lique\\_anti-tiques/](https://pm-nordfranchecomte.eu/lique_anti-tiques/)

Sur ces panneaux vous pourrez scanner un QR Code qui vous donnera de plus amples informations.

- **Installation d'une antenne-relais sur la commune de Botans**

Le conseil municipal est informé du projet d'installation d'une antenne de téléphonie sur un terrain privé de Botans, limitrophe de Dorans, au bord de la route menant à Sévenans. Au-delà de la proximité des habitations des communes de Dorans et Bermont, il est à noter la hauteur significative de l'antenne : 42 m ! soit la hauteur d'un immeuble de 15 étages dégradant de manière certaine et durable notre environnement.

Le conseil municipal, à l'unanimité, condamne ce projet et regrette que la commune n'ait pas été informée officiellement par la Préfecture.

Mr Le Maire a contacté le Sénateur Mr Cédric PERRIN qui s'est rendu sur place le 19 mars dernier, afin de prendre connaissance du projet et de nous apporter son expérience sur le sujet. Nous nous mobilisons pour que cette antenne puisse être déplacée.

### **Infos diverses**

➤ Durant la période de crise sanitaire, le secrétariat de la mairie est ouvert :

- ✓ Lundi et mercredi de 16h à 17h30
- ✓ Mardi de 9h30 à 11h30

Pour tout autre renseignement : [mairie.dorans@orange.fr](mailto:mairie.dorans@orange.fr)

- Les inscriptions aux écoles Primaires et Maternelles s'effectuent jusqu'à fin avril. Pour plus d'infos, consultez le site internet de Dorans, ou l'application mobile IntraMuros.
- Un grand merci à la **commission fleurissement/environnement et aux bénévoles** qui ont mis en place les décorations qui ornent notre village. La commission cherche des paniers en osier d'un diamètre entre 30 et 40 cms pour leur futur projet. Si vous en possédez et que vous souhaitez leur donner, vous pouvez les déposer en mairie. Merci pour eux.

### ➤ ENVIRONNEMENT

Les nombreux participants aux « nettoyages de printemps » participeront à une entraide aux agriculteurs.

En effet, les auteurs des dépôts sauvages : bouteilles en verre, canettes en alu ou tout plastique, ne s'imaginent sans doute pas que leurs gestes peuvent blesser le bétail et voire même provoquer leur mort.

En effet, lorsque l'herbe est récoltée, des détecteurs installés sur les engins agricoles repèrent et écartent certains détritux, mais le verre, l'alu et le plastique ne le sont pas.

Lors de l'ingestion du fourrage, ces détritux vont provoquer des hémorragies dans l'appareil digestif de l'animal.

En 2020, dans le Territoire de Belfort, 84 vaches ont été blessées et 43 sont mortes.

Merci à ceux qui participeront au nettoyage de printemps du 24 avril à Dorans, et merci tout particulièrement aux enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui ont souhaité mettre en place cette action afin de préserver l'environnement.

- Le Conseil départemental du Territoire de Belfort a lancé une **Web TV** à destination du grand public afin d'accompagner les habitants dans leur quotidien.
- « My Web tv 90 » est accessible par le lien suivant <https://mywebtv90.tv/>. Vos contributions, pour enrichir les programmes de ce média sont attendues. Elles sont à transmettre à [mywebtv90@territoiredebelfort.fr](mailto:mywebtv90@territoiredebelfort.fr). L'équipe est à votre écoute dans vos éventuels projets d'enregistrement de vidéos (conseils, avis, contacts, etc..).